

[Accueil](#)

[Services](#)

[Centre de formation des apprentis \(CFA\)](#)

Les actus du CFA

Les actus du CFA

39e Concours "un des Meilleurs Apprentis de France"-spécialité"poissonnier écailler traiteur"

Le Centre de formation des apprentis (CFA) de la Ville de Lorient a accueilli le lundi 8 avril les épreuves du 39e concours départemental et régional 2024 dans la spécialité "poissonnier écailler traiteur".

Le concours "Meilleurs apprentis de France" (MAF) s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans (dérogation d'âge 23 ans pour la poissonnerie), en formation initiale (CAP, Bac Pro) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage. Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) et avec le soutien de l'OPEF.

Le concours est organisé à trois niveaux : à l'échelon départemental, les jurys professionnels attribuent des médailles : or, argent, bronze, puis à l'échelon régional des médailles d'or et d'argent. Seules les médailles d'or régionales sont sélectionnées pour participer aux épreuves finales nationales.

Les lauréats sont récompensés dans un cadre emblématique à Paris en présence de MOF bénévoles et de personnalités du monde politique et économique. Cette cérémonie est l'occasion de rendre hommage aux jeunes lauréats et de montrer au grand public que la formation professionnelle est une voie d'excellence, d'avenir et de réussite.

Palmarès du concours 2024 , sept apprentis du CFA de la Ville de Lorient et un apprenti du CFA de Quimper:

- **Romain LAVANDIER: médailles d'or aux épreuves départementales (Morbihan) et régionales.**
- **Yohan MANSEC : médailles d'or aux épreuves départementales (Finistère) et régionales.**
- **Siham RAGUENES BRELIVET: médailles d'argent aux épreuves départementales et régionales.**
- **Florent COEFFEC: médailles d'argent aux épreuves départementales et régionales.**
- **Maxime RIBOT: médaille d'argent aux épreuves départementales.**
- **Théo DAFNIET: médaille d'argent aux épreuves départementales.**
- **Evana ROPERCH: médaille d'argent aux épreuves départementales.**
- **Eva LE SAGER: médaille de bronze aux épreuves départementales.**

Les candidats ont dû passer plusieurs épreuves : épreuve écrite sur les connaissances générales, épreuve de filetage, épreuve d'écaillage et épreuve culinaire ; les candidats sont évalués sur des compétences : appréciation des techniques et du professionnalisme concernant les

diverses préparations à réaliser, respect des règles d'hygiène, organisation du travail et connaissances générales du métier.

La proclamation des résultats au CFA a eu lieu au CFA en présence Marie-Pierre AUDREN, vice-présidente des MOF et de Christophe Ginet, Conseiller Délégué à l'Emploi, à la Formation et à l'Economie sociale et solidaire à la Ville de Lorient, Pierre LABBE, président de la Fédération des poissonniers de Bretagne, Nadine POITEVIN, directrice du CFA de la Ville de Lorient.

Le CFA de la Ville de Lorient a depuis plusieurs années un beau palmarès de finalistes et médaillés d'or aux MAF nationales section poissonnerie. Ce concours permet à nos apprentis de partager des expériences uniques avec des professionnels reconnus et d'approcher l'excellence dans leur domaine. Tout est mis en œuvre pour que cela soit possible, grâce également à l'investissement de leur formateur professionnel en poissonnerie, Pascal Thomas, qui tout au long de leur parcours de formation leur transmet le goût du métier et la confiance attendue dans ce concours.

La Ville remercie les entreprises, plus précisément les maîtres d'apprentissage, qui assurent la transmission de leur savoir-faire, et accompagnent les apprentis toute l'année, et les membres du jury, sous la présidence de Jean-Yves Hamelin, Président des MOF 56 : Loïc Gautier, poissonnier à Pipriac, Anne Le Frene , poissonnière à Guidel, Aude Carcouet, poissonnière et Julie Brault-Robin, bloggeuse culinaire .

Romain LAVANDIER, apprenti en bac professionnel "poissonnier écailler traiteur" au CFA de la Ville de Lorient et médaillé d'or au concours régional participera à la finale nationale.

La section poissonnerie au Salon de l'agriculture

La section Poissonnerie du CFA de la Ville de Lorient était présente au Salon International de l'Agriculture pour mettre en avant leur formation. Formateurs et apprentis ont eu l'occasion de présenter le savoir-faire développé.

Les Mercredis de l'apprentissage

Les Mercredis de l'apprentissage, c'est 2 heures de présentation de l'apprentissage, de visite du CFA de la Ville de Lorient, et un temps d'échange.

Aides Action Logement

En 2023, Action Logement crée un fonds énergie afin de venir en aide aux locataires les plus touchés par les augmentations des prix de l'énergie.

Ce dispositif concerne les locataires qui ont subi une augmentation de leurs charges supérieure à 100 € par mois ou une régularisation supérieure à 1 000 € sur les douze derniers mois et qui détiennent un "reste à vivre" inférieur à 15 € par personne et par jour. Afin de soutenir financièrement les étudiants qui en ont besoin, **Action Logement propose de nombreuses aides cumulables avec les bourses du CROUS et les aides de la CAF**, disponibles sur <https://www.actionlogement.fr/>.

Vous pouvez retrouver le catalogue des aides sur le site officiel d'Action Logement, qui inclut notamment des aides permettant de se lancer dans la vie active, ou des aides pour financer votre [code de la route](#).

À savoir que les aides sont cumulables entre elle.

Bourses et aides financières à l'étranger pour les étudiants et apprentis

Toujours dans le cadre du programme européen Erasmus+, l'Union Européenne met à disposition des ces jeunes souhaitant effectuer une mobilité à l'étranger une aide financière. En effet, durant la durée de leur séjour, les étudiants et apprentis peuvent percevoir la bourse Erasmus. Jusqu'à 520€ par mois peuvent ainsi être alloués.

Si vous souhaitez [bénéficier d'une bourse Erasmus+](#), il est nécessaire de s'adresser directement à son établissement. Si ce dernier a déposé une candidature et dispose donc d'un financement Erasmus+, alors ses élèves et apprentis pourront en bénéficier.

Des co-financements auprès des régions existent pour faire face aux dépenses courantes qu'implique une mobilité à l'étranger. En outre, il est important pour les jeunes de faire un point sur leurs besoins. Une des choses importantes est [la validité et conformité de sa carte bancaire](#) à l'étranger. En effet, certaines banques traditionnelles et banques en ligne imposent des charges ou des frais de change dans un pays étranger. Il est alors nécessaire de se renseigner au préalable pour éviter d'augmenter ses coûts. Différentes banques en France (traditionnelles, en ligne, ou néobanques) commercialisent en effet des cartes bancaires internationales avec un minimum, voire la gratuité sur certains frais de retraits et de paiements à l'étranger.

Movil'app

Apprentis, post-apprentis, personnels de la formation professionnelle, la mobilité européenne, c'est aussi pour vous ! Bénéficiez d'un séjour en Europe grâce au dispositif Movil'app, dans le cadre du programme européen Erasmus+.

La mobilité des jeunes en Europe n'est pas réservée aux étudiants du supérieur. Les apprentis, eux aussi, y ont droit. C'est la vocation du dispositif MOVIL'APP (Movil'app mobilité européenne et apprentissage), action d'appui à la mobilité européenne des apprentis (niveaux V et IV), post-apprentis (tous niveaux) ainsi qu'aux enseignants/formateurs et tuteurs de la formation professionnelle.

[Plus d'info en cliquant ici](#)